

AVIS PUBLIC

Édition du 9 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1271-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1271-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier l'annexe « B » visant à prolonger le sens unique sur la rue Matton et à ajouter les rues Lamoureux et Ouellette ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 8 décembre 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier